

REPUBLIQUE FRANCAISE

Ministère de la Justice

Arrêté du 10 octobre 2018 portant cessation de fonctions et nomination (régisseurs d'avances et de recettes) au tribunal d'instance d'Aubervilliers

NOR : JUSB1827650A

La garde des sceaux, ministre de la justice,

Vu le décret n°92-681 du 20 juillet 1992 relatif aux régies de recettes et aux régies d'avances des organismes publics ;

Vu l'arrêté du 7 mars 1996 habilitant le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice, à instituer des régies de recettes et des régies d'avances auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu l'arrêté du 14 mai 1996 portant institution de régies d'avances et de régies de recettes auprès des juridictions civiles et pénales ;

Vu la décision des chefs de la cour d'appel de Paris en date du 10 octobre 2018 portant délégation au tribunal d'instance d'Aubervilliers

ARRÊTE

Article 1

Madame Rania TERKI, adjointe administrative au tribunal d'instance d'Aulnay-sous-Bois, déléguée par décision des chefs de cour en date du 10 octobre 2018 au tribunal d'instance d'Aubervilliers, est, à compter du 15 octobre 2018, nommée à titre exceptionnel pour la période du 15 octobre 2018 au 14 avril 2019, régisseuse intérimaire audit tribunal.

Article 2

Il est, à la date du présent arrêté, mis fin aux fonctions de Madame Marie-Pascale MOMPÉLAT, adjointe administrative principale, en sa qualité de régisseuse suppléante au tribunal d'instance d'Aubervilliers.

Article 3

Le directeur des services judiciaires est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et notifié par les chefs de la cour d'appel de PARIS, en leur qualité d'ordonnateurs secondaires au comptable assignataire.

Fait, le 10 octobre 2018

La garde des sceaux, ministre de la justice,
Par délégation la chef du bureau des carrières
et de la mobilité professionnelle,



Aude TORCHY